

Rapport d'activité 2013-2014

DÉFENSE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

L'APSES a continué de défendre la place des SES au lycée par divers moyens, en insistant sur :

- ▶ les programmes
- ▶ le statut des SES en seconde
- ▶ les horaires et les groupes à effectifs réduits

Comme annoncé dans le rapport d'activité 2012-2013, la lettre ouverte à Vincent Peillon sur la place des SES en seconde a été publiée. Cette lettre a été signée par de nombreux universitaires, chercheurs et responsables d'associations telles que l'AFSE, l'AFEP et l'AFSP. Cette lettre a été relayée par les médias, notamment dans un article du Figaro.

En juillet 2013, après le baccalauréat, l'APSES a adressé une lettre ouverte à MM Boissinot et Montoussé à propos des nouvelles épreuves. Dans cette lettre, l'APSES fait part de son analyse des sujets de tronc commun et de spécialité, et formule les demandes suivantes :

- Une évaluation méthodique des épreuves de la session 2013, à laquelle nous sommes prêts à contribuer. Elle aurait comme fonctions :
 - o à court terme, pour les prochaines sessions, d'affiner le choix des sujets, en identifiant et en écartant ceux dont la formulation, l'étendue ou les documents créent des difficultés ;
 - o à moyen terme, d'éclairer les travaux du Conseil Supérieur des Programmes, dont il sera nécessaire qu'il examine non seulement les programmes, mais les épreuves, et leur articulation.

- Pour les sessions à venir du baccalauréat ES, la mise en place d'une commission d'harmonisation nationale permettant de mieux cadrer les attentes et d'éviter les écarts de consigne, parfois forts, entre académies.

L'APSES a pu discuter du contenu de cette lettre ainsi que des SES en classe de seconde, des nouvelles épreuves du CAPES et des flux d'orientation des élèves lors de son entrevue du 29 août 2013 avec Marc Montoussé.

Le même jour, l'APSES a été reçue par des membres du cabinet du ministre et de la DEGESCO pour évoquer la place des SES au lycée, en s'appuyant sur les résultats de son enquête sur les conditions d'enseignement effectuée auprès des collègues. Lors de cette entrevue, l'APSES a rappelé ses analyses et ses propositions sur les programmes, ainsi que ses demandes sur les horaires et les conditions d'enseignement en seconde, première et terminale. Enfin, l'APSES a fait part de son inquiétude sur l'évolution de la formation continue.

Au mois de septembre, l'APSES, dans un communiqué, a salué les avancées (allègement des programmes, création du Conseil Supérieur des Programmes) et rappelé ses demandes (intégration des SES dans le tronc commun en seconde avec un horaire plus important, généralisation de l'AP et des groupes à effectifs réduits en première et terminale).

L'APSES sera à nouveau reçue par le cabinet du ministre et la DGESCO le 26 mai 2014, afin de rappeler ses propositions sur les programmes, déjà présentées devant le CSP (cf partie suivante), et ses demandes sur la place des SES au lycée. Un nouveau rendez-vous avec l'inspection générale a été demandé par l'APSES.

PÉDAGOGIE ET PROGRAMMES

Après s'être associée à l'appel « Pour une véritable refondation des programmes scolaires », l'APSES a fait partie des co-fondateurs de C.O.R.P.U.S (Collectif pour la refondation des programmes universitaires et scolaires) et participé aux initiatives de ce collectif, dont la rédaction d'une lettre ouverte au ministre Vincent Peillon et l'organisation de deux séminaires.

A sa demande, l'APSES a été reçue par le Conseil Supérieur des Programmes (CSP), le 6 février 2014. Elle a pu rappeler ses demandes sur la réécriture des programmes et défendre l'importance des SES dans la formation de la culture commune. Sur ces deux points, l'APSES a rédigé et envoyé deux notes aux membres du CSP et sera reçue à nouveau début juin afin d'échanger sur ces questions. Entre temps, l'APSES a publié un communiqué de soutien à la « charte des programmes » adoptée par le CSP

FORMATION ET STAGES

Comme chaque année, le stage national de l'APSES a attiré beaucoup de monde. Cette année, le thème choisi était « Regards croisés sur le genre » et, au delà des débats stériles qui agitaient l'actualité au même moment, les interventions de qualité ont permis de rappeler la pertinence et l'intérêt de ce concept pour les sciences sociales. Comme chaque année depuis leur création, le site SESâme et l'espace mutualisation du site de l'APSES, ont continué de s'enrichir de nouveaux contenus et de contenus actualisés.

Enfin, l'APSES a lancé cette année le site « APSES formation » (<http://formation.apses.org/>), consacré à la formation initiale et continue et destiné aux professeurs de SES, étudiants et candidats aux concours, ainsi qu'à

leurs formateurs et tuteurs. Ce site a vocation à devenir une source d'informations, de mutualisations et d'échanges. Parallèlement, la liste de discussion « apses-concours », créée en 2012-2013 continue de fonctionner et d'aider des adhérents à préparer les concours internes et externes.

OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

L'APSES continue de nouer et d'entretenir des contacts avec des partenaires institutionnels, syndicats et autres associations professionnelles, ainsi qu'avec les universitaires et les chercheurs en sciences sociales.

Pendant l'année scolaire 2013-2014, l'APSES a notamment :

- ▶ pris contact et échangé avec l'APMEP (Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public) sur l'articulation des programmes de SES et de mathématiques au lycée ;
- ▶ participé au colloque de l'Université de Reims : « Quel(s) avenir(s) pour le métier d'enseignant chercheur ? », avec une intervention de M. Galy ;
- ▶ co-signé avec l'AFS, l'ASES, l'AFEA, l'AECSP et l'ARCEF, une lettre au premier ministre et au ministre de l'éducation nationale à propos de la « théorie du genre » à l'école, puis une tribune publiée par Le Monde en février 2014, co-signée par de nombreuses associations
- ▶ adhéré à l'AEEE (Association of European Economics Education). A ce titre, l'APSES participera à la conférence « Enseigner l'économie dans une Europe en crise » qui aura lieu à Aix-en-Provence, du 27 au 29 août 2014 ;
- ▶ participé à des initiatives de l'AFS et de l'ASES pour défendre l'enseignement des sciences humaines et sociales à l'université ;
- ▶ soutenu l'initiative de l'AFEP (Association Française d'Économie Politique) pour le pluralisme en économie et la création d'une section « Économie et société » au CNU et participé à une réunion publique à l'Assemblée Nationale pour soutenir cette action et la relayer auprès des parlementaires. Cette initiative fait suite à la mission confiée à Pierre-Cyrille Hautcoeur par la ministre de l'enseignement supérieur de rédiger un rapport sur les moyens d'assurer une formation et une recherche pluralistes en économie. L'APSES a été reçue et entendue par la commission réunie par M. Hautcoeur pour rédiger son rapport.

L'APSES a également rencontré des responsables de la Banque de France à propos du projet de création de la « Cité de l'économie et de la monnaie », préfigurée par l'exposition « Krach, boom, mue » à la cité des sciences, sur laquelle l'APSES a pu également formuler ses remarques.

Enfin, l'APSES a adressé une lettre au directeur de Sciences Po Paris à propos des sujets de l'épreuve de SES au concours d'entrée 2014.

COMMUNICATIONS ET PRISES DE POSITION

L'APSES a continué ses efforts de communication vers la presse, comme en témoignent les toujours nombreux communiqués de presse publiés, les interviews et les interventions de M. Galy, E. Le Nader ou d'autres membres de l'APSES. Cela a encore contribué à diffuser et à faire connaître les positions de l'APSES. On peut citer, par exemple :

- ▶ la réponse de l'APSES à la critique de Pierre Gattaz sur le sujet du bac 2013, relayée par un article du Monde, et à l'article paru dans The Economist à ce propos, ainsi qu'à d'autres attaques contre l'enseignement des SES comme l'éditorial du Point du 19 décembre 2013.
- ▶ l'interview d'E. Le Nader en janvier 2014 dans VousNousIls : "Nous avons subi des changements de programmes en SES à la fois radicaux, brutaux et sans concertation". Suite à cette interview, un partenariat entre l'APSES et VousNousIls a été mis en place.
- ▶ « L'économie un enseignement orienté », Sciences humaines, novembre 2013.
- ▶ « Faut-il enseigner l'esprit d'entreprise à l'école ? », E. Le Nader sur le site de la Revue Parlementaire, le 8 juillet 2013
- ▶ « Sciences sociales : quelles leçons de morale ? », article paru dans le n° 513 des Cahiers pédagogiques en mai 2014, sur le projet d'un enseignement de la morale laïque à l'école.
- ▶ Les SES une discipline comme les autres ?, l'Expresso, Café pédagogique du 17 avril 2014
- ▶ Émission « Du grain à moudre » sur France Culture le 12 septembre 2013 : « 5 ans après, la crise a-t-elle révolutionné l'enseignement de l'économie ? »
- ▶ « Non, la sociologie n'est pas une usine à chômeurs ! » Article co-signé par l'APSES, publié dans Libération le 24 janvier 2014
- ▶ Émission « Questions critiques » sur France inter, le 13 septembre 2013 : « Enseigner l'économie », avec E. Le Nader